

Le renforcement des Nations unies

Le Canada croit qu'il est essentiel de persévérer si on veut revitaliser l'Organisation des Nations unies (ONU) et assurer sa pertinence et son efficacité au-delà de l'an 2000. Le Sommet de Halifax, tenu en 1995, a mis de l'avant un ambitieux programme de réforme destiné à préparer les institutions internationales à entrer dans le XXI^e siècle. Le Sommet de Lyon sera l'occasion de poursuivre les initiatives adoptées à Halifax et mises en oeuvre depuis un an. Le Canada travaille avec d'autres membres de l'ONU à la mise en oeuvre des propositions destinées à améliorer son efficacité.

Si les événements récents ont affaibli l'image des Nations unies, on s'attend encore qu'elle joue un rôle prépondérant dans le monde. De plus en plus, elle est appelée à intervenir de façon déterminante et sur plusieurs fronts contre les menaces à la sécurité, menaces nouvelles et plus complexes, comme les conflits intraétatiques, les migrations massives, le crime, la dégradation de l'environnement et le sous-développement.

Nécessité de poursuivre la réforme

Cinquante ans après sa fondation, l'ONU a besoin d'être réformée vu ses difficultés financières d'une part, et la donne tout à fait nouvelle de l'environnement international, d'autre part. Le Secrétaire général est résolu à revitaliser l'organisme et a entrepris à cette fin une revue générale qui va des questions administratives et financières aux politiques de fond.

Au Sommet de Halifax, les leaders ont demandé la réforme et le renouvellement des organismes de l'ONU et l'harmonisation des institutions multilatérales s'occupant de commerce et de développement. Les initiatives prises à Halifax se poursuivent au moyen de consultations entre les sièges des organismes onusiens et les groupes de travail de haut niveau de l'ONU.

Des progrès substantiels ont été faits dans l'instauration d'une plus grande harmonisation interne et d'une direction plus ferme dans l'ensemble du système onusien. Le budget adopté pour l'exercice biennal 1996-1997 est inférieur aux dépenses finales approuvées pour l'exercice 1994-1995 et représente une croissance nominale négative. Le Bureau des services de contrôle interne a trouvé des zones de chevauchement et de double emploi et a pu dégager ainsi des économies substantielles. Les réformes adoptées par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement réduiront le nombre des organes internes de l'ONU et amélioreront la coopération de l'organisme avec l'Organisation mondiale du commerce en ce qui concerne l'intégration des pays en développement dans le système du commerce mondial.